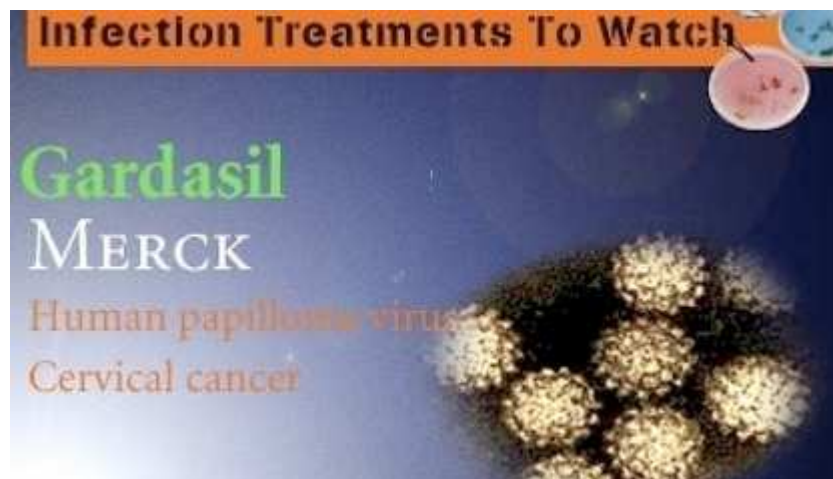


Le vaccin anti-cancer du col de l'utérus est-il efficace ?

Le bien-fondé de la vaccination contre le virus responsable du cancer du col de l'utérus est remis en question par des alertes de pharmacovigilance. Pourtant des spots télé en vantent toujours les mérites. Le député socialiste Gérard Bapt appelle donc à rouvrir le débat...



Fréquentes sont devenues les publicités télévisées assurant la promotion de produits de santé pourtant astreints à prescription médicale. Ces actions de marketing bousculent les classiques interventions des experts « *leaders d'opinion* », ainsi que la traditionnelle « *visite médicale* » pour s'adresser au grand public. Concernant la vaccination anti HPV, il s'agit de motiver les mères de famille au profit de leurs filles.

Mais conseiller une vaccination au grand public devrait toujours comporter une information sur les effets indésirables, démontrés ou évoqués par des alertes : ce n'est pas le cas. Pourtant, certaines données publiées par l'agence US « *FDA* », ainsi que les premières procédures judiciaires ouvertes en Europe, le justifieraient pleinement.

La restauration de la crédibilité de la parole en santé publique, objectif désormais largement proclamé, passe par une plus grande transparence, qu'il s'agisse de l'accès aux liens d'intérêt des experts, mais aussi des données scientifiques et de pharmacovigilance.

En matière d'épidémiologie qu'en est-il des données fournies par l'INCA pour le cancer du col utérin ? Depuis 1990, sa fréquence chez la femme ainsi que la mortalité n'a cessé de diminuer, passant, depuis 1990, de 4000 cas diagnostiqués à moins de 3000 l'an dernier et de 1600 à moins de 1000 décès déplorés pendant la même période. La plupart des cancers du col traités le sont chez des femmes qui n'ont pas été suivies régulièrement par frottis ; le taux de dépistage régulier reste largement à améliorer, notamment dans les couches sociales défavorisées.

Qu'en est-il du bénéfice en santé publique ?

L'incitation à vaccination des jeunes filles avait été lancée par campagne radiotélévisée avant même que la Haute Autorité de Santé n'ait produit ses recommandations. Il était pourtant connu que ceux-ci n'étaient pas efficaces contre tous les types de Papillomavirus. L'efficacité en terme de santé publique reste à démontrer, ainsi que le remarque l'éditorial du Lancet(1) à propos d'une étude australienne récente, ainsi que l'étude de la CNAM, réalisée à partir des données SNIIRAM(2). Il n'existe pas d'études prouvant que l'incidence des dysplasies cervicales dues aux génotypes vaccinaux concernés est statistiquement réduite par le vaccin. Aucune n'a suffisamment de recul pour démontrer que pour les génotypes vaccinaux concernés, il existe une diminution du nombre de cancers déclarés.

Lorsque le bénéfice d'une vaccination n'est pas prouvé, lorsque des alertes de pharmacovigilance surviennent, lorsque la question des conflits d'intérêts n'a pas été gérée, est-il admissible que les

autorités sanitaires se laissent bousculer par des campagnes médiatiques grand public ? Le précédent des campagnes concernant la vaccination contre l'Hépatite B n'a donc pas servi de leçon !

Ne vaudrait-il pas mieux consacrer les centaines de millions d'euros mis en jeu pour l'assurance maladie, à l'amélioration du suivi des patientes et du taux de dépistage systématique par frottis régulier, notamment en direction des familles connaissant des difficultés grandissantes d'accès aux soins et à la prévention ? Le débat doit être rouvert !

(1)Edito Lancet, June 2011

(2)Vaccine, 2011

Gérard BAPT est député et rapporteur spécial de la Mission Santé.

Mercredi 14 Septembre 2011

Gerard Bapt, député PS - Tribune

Source :

<http://www.marianne2.fr>